



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°206 janvier 2023



**QUE NOS SOURIRES ET
NOTRE ENGAGEMENT
LAÏQUE ILLUMINENT
CETTE ANNÉE !**



Dans ce numéro

Samedi 7 janvier à 11heures : drink de nouvel an	p. 3
2022 : l'année du combat des femmes ?	p. 4
Un « Les Lundis du Préau » sous le charme des roses	p. 7
Jeudi 19 janvier à 19h30 : Ciné-club : <i>L'ÉVÈNEMENT</i> , film d'Audrez Diwan	p. 8
Ciné-club : 21ème saison	p. 10
« Libre de Dire » : une conférence-débat sans tabou	p. 11
Jeudi 19 janvier : atelier d'art floral	p. 12
Lundis 9 et 23 janvier : atelier d'aquarelle	p. 12
L'identité : dis, c'est quoi ? Un livre de Sam Touzani	p. 13
« Repas d'entre les FêteS » : Ambiance musicale et gastronomique	p. 14
Ce monde se polarise, entre raison et déraison, entre progrès et régression	p. 15
21 novembre à 12h30 : « Les lundis du Préau »	p. 16

Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2023

La cotisation annuelle reste fixée à 15 € par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2023

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Samedi 7 janvier à 11heures

Drink de nouvel an

C'est le premier samedi de janvier que nous vous invitons pour une réunion autour de quelques gâteries qui accompagnent le verre de l'amitié, non par tradition au sens général du terme, mais pour savourer ensemble le plaisir de saluer le début d'une année que nous espérons la plus agréable possible.

La situation sanitaire ne nous avait pas permis d'organiser de drink de nouvel-an. Alors, nous porterons le premier toast dans l'espoir de ne plus connaître des situations aussi dramatiques que celle provoquée par cette pandémie.

Malheureusement, d'autres situations proches ou éloignées de notre quotidien pourraient nous inciter à ne pas considérer ce drink comme un moment de fêtes.

Mais il en est ainsi dans ce monde où la liberté, l'égalité, la fraternité et la solidarité sont chaque jour mises à l'épreuve des hommes.

Néanmoins, mêmes dans les pays où les drames sont quotidiens, les personnes essaient de partager des moments de rencontres et de fêtes.

Ce moment privilégié est l'occasion de présenter les grandes lignes des activités que nous souhaitons organiser dans les prochains mois.

Aussi, le samedi 7 janvier, ne boudons pas notre plaisir.

Pour l'Organe d'administration,

Yvan Nicaise, Président.



Merci Maria - Bienvenue à Aurore



Merci à Maria Cordisco pour l'aide précieuse et la gestion des tâches en période de transition de notre personnel.

Bienvenue à Aurore Delporte qui assure depuis mi-novembre l'accueil, le secrétariat et des activités d'animations organisées dans notre maison.



2022 : l'année du combat des femmes ?

Une tendance journalistique est de placer chaque année écoulée sous un dénominateur commun qui met en exergue les faits ou situations rencontrées dans les diverses parties du monde

Cette année, ils auront l'embarras du choix : le Qatar et les conditions inhumaines de travail, la coupe du monde et nos diables rouges, les horreurs de la guerre en Ukraine, les nombreux surplaces de la COP 27 sur le réchauffement climatique, le bras de fer OTAN - Russie, le coût de l'énergie et le pouvoir d'achat...

Pourquoi ne pas privilégier un dénominateur commun porté sur les nombreux combats des femmes qui ont traversé les continents, les régimes, les couches sociales, les générations, les tensions éthiques...

Signalons d'abord qu'au niveau mondial, seulement 17 % des chefs d'Etat ou de gouvernement sont des femmes.

En France, aboutissement de nombreuses années de combat, le droit à l'avortement est maintenant inscrit dans la Constitution au rang des libertés fondamentales individuelles, au même titre que l'interdiction de la peine de mort. La loi comporte un article unique, qui crée un nouvel article 66-2 dans la Constitution : "La loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'interruption volontaire de grossesse".

Cet important article consacre à la fois le caractère fondamental de ce droit et la nécessité de son encadrement par la loi, et aussi un principe de non-régression, qui conduirait à l'inconstitutionnalité de toute future atteinte.

Il s'agit là de l'aboutissement du combat de Simone Veil, ministre de la Santé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, initiatrice de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil, encadrant une dépénalisation de l'avortement en France.

En Belgique, malgré que notre pays dispose d'une loi très progressiste en la matière, ce droit n'est pas inscrit dans notre constitution.



En Afghanistan, malgré la prise du pouvoir des Talibans en août 2021, et malgré une sévère répression, les femmes afghanes manifestent régulièrement pour leurs droits fondamentaux, l'éducation des filles, le travail des femmes, voire leur survie mais le soutien de la communauté internationale aux femmes afghanes semble s'essouffler.



Aujourd'hui, tristement, la communauté internationale estime qu'elle en a fait beaucoup et qu'il est maintenant temps, pour les Afghanes, de prendre le relais... Mais avec quels moyens ?

En Iran, parallèlement, le mouvement de contestation a suscité des réactions dans le monde entier où les manifestations des femmes centrées sur la question du voile ont été sévèrement réprimées par le régime.

Le soutien international aux femmes iraniennes est phénoménal. Le président américain Joe Biden, le secrétaire d'État Antony Blinken, des acteurs, des stylistes et des célébrités...

Même si l'Iran a annoncé, en décembre, l'abolition de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation de la jeune Masha Amini et sa mort. Le combat est devenu, par extension et l'implication des hommes, un combat pour la liberté. Les courageux contestataires gardent bien de crier victoire car la répression contre la libéralisation des femmes existe, bien en dehors d'une police spéciale. Le procureur général d'Iran, en déclarant supprimer la police des mœurs, a parallèlement déclaré « *le pouvoir judiciaire continuera de réglementer le comportement des gens dans la société* ».



En clair : le port du voile obligatoire reste toujours une ligne rouge pour le régime islamique. Les délations visant à soutenir le régime, les pendoisons et lapidations publiques ont malheureusement repris de plus belle.

En Afrique, les femmes sont en première ligne pour la défense des droits humains. Elles dénoncent et luttent contre les violences sexuelles au Soudan du Sud, les mariages précoces et violences domestiques en Somalie...

Dans les campagnes au Burkina Faso, « 30 % des filles de 15 à 19 ans sont enceintes ou ont déjà eu un premier enfant », constate une étude d'Amnesty International. En Afrique de l'Ouest, 16 % des filles de moins de 15 ans sont

mariées. Ramatou Touré, du bureau de l'Unicef à Dakar estime que « *des familles pensent protéger ainsi leurs filles, notamment de la violence* ».

Le travail journalistique de l'Ougandaise Rosebell Kagumire est immense afin de rendre les femmes visibles en Afrique. Sur son site africanfeminism.com, elle documente ce que vivent les femmes africaines et les luttes qu'elles mènent pour plus d'égalité.



En Chine, le féminisme est considéré par le parti comme une « force étrangère hostile » et fait désormais l'objet d'une répression sévère de la part de Pékin.

Néanmoins, on constate aujourd'hui que plus de la moitié des étudiants dans les universités chinoises sont des femmes.

Elles sont aujourd'hui davantage scolarisées et poursuivent des études plus longues. Désormais, elles sont aussi plus nombreuses à quitter les campagnes pour vivre dans des métropoles.

Conséquence : aujourd'hui, les femmes sont beaucoup plus conscientes des politiques discriminatoires dont elles font l'objet.

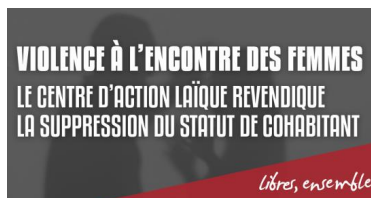
En 2018, lors du lancement du mouvement #MeToo, les femmes ont commencé à s'exprimer sur les réseaux sociaux autour du harcèlement sexuel. Elles ont essayé de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette cet enjeu à l'agenda politique. Mais avec un Parti chinois, beaucoup plus fort qu'il y a quelques années, il est devenu extrêmement difficile d'organiser des actions militantes.



Pour mémoire

Dans le courrier laïque de septembre 2022, la situation aux Etats-Unis sur l'interdiction volontaire de grossesse, les femmes violées en Ukraine et les violences contre les femmes en Europe ont déjà été évoquées.

Yvan Nicaise



... Car il porte atteinte à la liberté de choix de vie en maintenant par exemple des cohabitants dans des situations de couple qu'ils n'ont pas les moyens financiers de quitter, ou en sens inverse

affecte la cohésion sociale et familiale en favorisant des logiques de séparation dès lors que des partenaires cohabitants, tous deux bénéficiaires, ne voudraient pas voir leur allocation respective diminuer de moitié.

21 novembre :

Un « Les Lundis du Préau » sous le charme des roses



Beauté emblématique des roses et de leur parfum, leur histoire, leurs mythes et symboliques au travers du temps, des pays, des guerres ou des amours... Ce 21 novembre, Jean-Jacques Claustriax nous a fait rêver en nous faisant découvrir ou redécouvrir de



nombreuses représentations de roses de par le monde, les sociétés, les familles, les poèmes... au cours du temps. Répondant à nos questions, il nous a également donné l'envie de visiter le Jardin Concours des Roses Nouvelles dont la spécificité est de se pencher sur la qualité de la deuxième floraison.

Un rêve de voyage ?

1 rose : un amour dévoué
11 roses : un amour infini
12 roses : une demande en mariage
15 roses : une demande de pardon
21 roses : mon être vous est consacré
25 roses : pour féliciter
36 roses : pour des fiançailles
50 roses : un amour sans condition
101 roses : un amour passion, sans retenue

et les noces de roses: 17 ans d'union

Dominique Patte



Dimanche 24 février, de 11 à 13 heures

Soumonce générale à Morlanwelz

Apéro pré-carnavalesque

Chapeaux et fantaisies vestimentaire sont les bienvenus

A partir de 13 heures : possibilité d'un repas



CINÉ-CLUB 2023

Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz



ANAMARIA
VARTOLOMEI

KACEY
MOTTETKLEIN

LUANA
BAJRAMI

LOUISE
ORRY-DIQUERO

LOUISE
CHEVILLÔTE

Based on the bestseller by ANNIE ERNAUX

JEUDI
19 janvier
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle



CINÉ-CLUB
DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ
Jeudi 19 janvier à 19h30

L'ÉVÉNEMENT
Un film d'Audrez Diwan
(France 2021)

Lion d'Or à la Mostra 2021 de Venise

D'après le roman éponyme d'Annie Ernaux, autrice française, prix Nobel de Littérature en 2022.

France, 1963. Anne est une étudiante prometteuse qui compte beaucoup sur ses études pour échapper à sa condition modeste mais elle tombe enceinte, une situation qu'elle décrit à son professeur comme « une maladie qui n'arrive qu'aux femmes et qui les transforme en femmes au foyer ». Elle envisage l'avortement mais, à cette époque, tout comme la contraception, l'avortement est illégal et toute personne qui l'aiderait risque la prison.

Le film nous montre toute la difficulté pour une jeune femme à disposer de son corps, à une époque pas si lointaine. Il nous raconte l'angoisse et la honte qu'une grossesse non désirée fait naître en un temps où le droit à l'IVG n'existe pas – ou pas encore – et où un avortement clandestin, surtout pour les plus démunis, est une course d'obstacles presque insurmontables où le danger d'y laisser sa peau est égal à la honte et à la culpabilité dans une société rigide et patriarcale.

Un très beau film, dur et poignant. Un film indispensable qui nous fait penser que tout n'est pas gagné, qu'il faut combattre les idées qui remettent en cause un droit nécessaire et justifié.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 64/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Respect des mesures sanitaires en vigueur le jour de la projection.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.



Ciné-club

Ciné-débat de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

21^{ème} saison

Quatre soirées où nous pourrions échanger, en fin de projection, nos réflexions, nos émotions ou partager nos expériences, notre vécu, grâce à la participation d'un animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme.

Jeudi 19 janvier 2023 - 19h30

L'EVENEMENT D'Audrey Diwan voir page 8



Jeudi 16 mars 2023- 19h30

UN MONDE de Laura Wandel

Nora entre en primaire lorsqu'elle est confrontée au harcèlement dont son grand frère Abel est victime. Tirillée entre son père qui l'incite à réagir, son besoin de s'intégrer et son frère qui lui demande de garder le silence, Nora se trouve prise dans un terrible conflit de loyauté. Une plongée immersive, à hauteur d'enfant, dans le monde de l'école.



Jeudi 6 avril 2023 à 19h30

L'ECOLE DU BOUT DU MONDE de Pawo Choyning Dorji

Un jeune instituteur du Bhoutan est envoyé dans la partie la plus reculée du pays. Loin de la ville, le quotidien est rude, mais la force spirituelle des habitants du village transformera son destin.



Jeudi 8 juin 2023 - 19h30

TORI ET LOKITA de Jean-Pierre et Luc Dardenne

Tori et Lokita, arrivés seuls d'Afrique, découvrent la drôle de vie qui les attend dans leur pays d'exil, la Belgique. Ils se sont rencontrés en traversant la Méditerranée, et sont devenus inséparables. Tori, qui était considéré comme un enfant sorcier dans son pays d'origine, le Bénin, s'est vu reconnaître un statut de réfugié. Mais Lokita ne parvient pas à obtenir les papiers qui lui donneraient le droit de vivre en Belgique.

Le 23 novembre

« Libre de Dire » : une conférence-débat sans tabou



La liberté d'expression a-t-elle des limites ? Peut-on tout dire ? Doit-on se censurer pour ne pas choquer les autres ? Ce 23 novembre dernier, ces questions et bien d'autres ont été abordées lors de la conférence « Libre de Dire » de M. Pierre-Arnaud Perrouy, directeur de la ligue des droits humains.

Plutôt que d'assister au match de l'équipe nationale belge, une douzaine de participants ont fait le déplacement pour participer à cette conférence organisée dans le cadre de la quinzaine des Maisons de la Laïcité et dont le thème est « peut-on encore rire de tout ? ».

Mais, si la liberté de pensée est sans limites, la liberté de parole ne l'est pas tout à fait...

De manière très didactique, le conférencier nous a expliqué les limites à la liberté de parole au travers des textes légaux tant au niveau national qu'europpéen. Il nous a également alertés sur les risques qu'encourt ce droit fondamental face aux pressions de notre monde actuel.

De nombreux exemples d'actualités sont venus étayer ses propos, notamment les gestes posés par les équipes de football lors de cette coupe du monde : le refus d'entonner l'hymne national pour les Iraniens ou la main posée symboliquement sur la bouche pour l'équipe d'Allemagne, mais aussi les interdictions préventives de spectacles qui se sont avérées non pertinentes vis-à-vis de la législation.

La réflexion s'est prolongée également sur les difficultés que posent les réseaux sociaux vis-à-vis de ce droit fondamental et les difficultés à gérer les problèmes de liberté d'expression sur des plateformes mondiales dont les règles diffèrent selon les pays. La conférence s'est voulue



participative et s'est prolongée par une série de réflexions dont une sur l'autocensure, dont les médias font usage par peur des représailles mafieuses. M. Perrouy a évoqué deux pistes pour l'endiguer : tout d'abord, la collectivisation

des enquêtes pour détourner la menace individuelle, mais aussi la reprise d'enquêtes interrompues suite à des meurtres par l'association de journalistes « Freedom Voices Network » : « Forbidden stories ».

Une autre question particulièrement pertinente fut aussi posée concernant l'aspect contraignant de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Malheureusement les condamnations juridiques peuvent parfois pas ne pas être respectées et se heurtent aux réalités politiques.

La discussion qui a découlé de ces questions et bien d'autres fut riche en échange d'idées et s'est prolongée lors de notre troisième mi-temps autour d'un verre bien mérité.

Aurore Delporte

Jeudi 19 janvier : atelier d'art floral



Grâce à l'autorisation de l'administration communale, nous avons pu disposer de la salle de la Pichelotte à Carnières, permettant ainsi aux participants, souvent utilisant un matériel plus important, un accès plus facile. Dès janvier, nous retournons notre local à la Maison de la Laïcité.

Il est toujours possible de rejoindre les participants à cet atelier en vous inscrivant à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 trois jours avant la séance afin de pouvoir acheter les fleurs sans risque de gaspillage. Les ateliers se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Prochaines dates : 2 et 16 février.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 9 et 23 janvier : atelier d'aquarelle



Une nouvelle année commence pour notre atelier d'aquarelle.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier spécial et café compris et... la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 6 et 20 février.

Monique Piret



Spectacle

« **Cerise sur le ghetto** »

Par Sam Touzani

Salle comble ce 8 décembre à Namur
lors de la clôture de l'année 2022
d'Education Permanente de la
Fédération des Maisons de la Laïcité

L'identité : dis, c'est quoi ?

Un livre de Sam Touzani



La question de l'identité sous-entend une autre question : celle de la connaissance de soi. Qui suis-je ? Pas seulement ceci ou cela, mais surtout ce que je fais, jour après jour, de tout ce que j'ai reçu. C'est dans ce va et vient entre ce qui me différencie de l'autre et ce qui m'en rapproche que se définit mon identité du moment, comme une signature faite de ma main à partir de mon nom, qui prouve que je suis unique tout en étant dans la filiation de quelque chose qui me précède. Exercice difficile, qui génère parfois bien des souffrances, au point de vouloir changer de vie, de ville, de

religion, de corps, etc., pour se créer une identité sur mesure. Mais quelle est la part du fantasme et de l'imagination dans la construction de son identité ? N'y a-t-il pas ce qu'on est, et puis ce que l'on croit être ?

A travers un dialogue avec une femme se réclamant avant tout de sa religion, Sam Touzani tente de démêler les fils de la construction de l'identité. Par le témoignage et l'humour, il emprunte la voix du partage et de la réconciliation, mais aussi celle de la critique et de subversion, tout en évitant les pièges de la victimisation et du repli communautaire.

A propos de l'auteur

Sam Touzani est un véritable homme-orchestre : comédien, auteur, danseur-chorégraphe, metteur en scène ; un artiste polymorphe et engagé. Depuis 25 ans, ses spectacles abordent sans tabou les questions de l'identité, la sexualité, la religion, l'intégration. Il passe au scalpel notre société, il se joue des paradoxes et il nous raconte des histoires qui donnent à repenser notre pensée.

Source : verso couverture du livre - Editions « Renaissance du livre »

Achat possible sur diverses plateformes ou en librairie (12,90 €)

« Repas d'entre les FêteS » du 11 décembre

Ambiance musicale et gastronomique

Allier apéro musical et repas de fêtes nous a procuré des moments agréables partagés pour clôturer une année 2022 bien chargée.

La prestation du groupe de guitaristes classiques « Trio Sirocco » fut l'occasion de découvrir, durant 40 minutes, des compositeurs contemporains loin de la vision stéréotypée des musiques folkloriques.

La qualité musicale de ces jeunes musiciens, tous diplômés du conservatoire de Bruxelles fut un régal pour nos oreilles.



Mais ce régal ne fut pas que culturel.

Il s'est poursuivi, dans notre salle décorée avec raffinement, par un menu 5 services très apprécié par les convives.

Si notre Maison peut offrir une telle journée à nos membres et sympathisants, c'est grâce à l'implication de personnes, membres de l'organe d'administration ou non, dont le dévouement est constant.

Nous formulons tous qu'en 2023, de nombreuses personnes nous rejoignent pour faire vivre, dans l'amitié, ce lieu de convivialité et de réflexions cher à la Laïcité.

Yvan Nicaise



Ce monde se polarise, entre raison et déraison, entre progrès et régression

Dans sa série de chroniques « La vie au temps de la chose », Jean-Philippe Schreiber a publié le 7 décembre sur Facebook une réflexion que nous portons à votre connaissance :

Tandis que le Portugal, qui fut très catholique, se prépare à entériner une loi dépénalisant l'euthanasie, et alors que l'Écosse s'apprête à permettre aux personnes trans d'obtenir la reconnaissance de leur changement d'identité sans passer par un diagnostic médical..., le plus grand pays musulman au monde, l'Indonésie, réécrit son code pénal et punit désormais les relations sexuelles hors mariage et les unions concubines et ce alors qu'elles n'y étaient pas interdites jusqu'ici.

Même là où le droit progresse, là où comme chez nous l'on a dépénalisé l'interruption volontaire de grossesse, le mariage pour tous ou l'euthanasie..., le conservatisme moral se ragaillardit, sous couvert de différence culturelle, de magnification de la pudeur, de respect de la tradition ou de l'authenticité...

Partout la liberté d'être maître.sse de son corps et de choisir ses partenaires sexuels ou amoureux est la première à être mise en cause quand il s'agit de diaboliser les valeurs et conquêtes démocratiques de l'Occident - ses évolutions éthiques, sa culture de l'épanouissement individuel, sa sublimation du désir ou son amour de la liberté. En Indonésie comme en Europe, nos droits sont en danger : là-bas du fait de législateurs rétrogrades et patriarcaux ; ici du fait de censeurs dont la violence symbolique est de plus en plus prononcée - leur rejet des droits des femmes conduit déjà à ce que des entraves de plus en plus nombreuses empêchent certaines d'entre elles de recourir à l'IVG, là où pourtant elle est autorisée.

Nos sociétés sont chaque jour davantage polarisées sur le plan des valeurs - demain, nos politiques inclusives auront peut-être vécu, parce que certains de leurs bénéficiaires nous dessineront un monde moralement invivable. L'immense pas en arrière de l'Indonésie est révoltant et indigne, mais gardons-nous toutefois d'y voir un recul éthique trop exotique : nos droits acquis sont fragiles et vulnérables ici aussi, comme l'a montré la Cour suprême des États-Unis en enterrant l'arrêt Roe vs Wade en juin dernier.

Les menaces sur les libertés et l'égalité sont globales, et procèdent d'une même aversion : celle qui vise l'universalité des droits...

Jean-Philippe Schreiber

« Les lundis du Préau »
Le 16 janvier à 12h30 : repas mensuel
A 14h15 :
Activité non définie à ce jour

Rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : **16 €**
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : **4 €**
- de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : 16 + 4 = **20 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



MENU

Roti Orloff
Chicons – Purée

Dessert

Café

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 11 janvier inclus** par téléphone au 064/442326 **et** confirmer par paiement anticipé à nos locaux ou par virement au Compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner « repas - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)